

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Culture, citoyenneté et relations internationales »

Conseil municipal du 21 octobre 2019
Séance du 1^{er} octobre 2019

34 Musée Gallé-Juillet - procès-verbal de récolement des coquillages et fossiles

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, M. LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI, Mme MOUSSATEN, M. DEME.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, M. N'DIAYE, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, ASSAMTI, BOULHAMANE, FREMINE, RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET	Pouvoir à :	Mme CARLIER
M. ATAKAYA	Pouvoir à :	Mme FAZAL
M. MARTIN	Pouvoir à :	Mme FOURRIER-CESBRON
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
M. AKABLI	Pouvoir à :	Mme CAPON
M. LELONG	Pouvoir à :	Mme LEHNER
Mme MAUPIN	Pouvoir à :	M. RIFI SAIDI
Mme M'BAYE-DIAO	Pouvoir à :	Mme JAJAN
Mme MEHADJI	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : Mme FAZAL	1

- Rapport de présentation :

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Avant de devenir un musée en 1930, la maison Gallé-Juillet était la demeure d'Ernest Gallé (1836-1900). Rentier, amateur de pêche et de chasse, Ernest Gallé se passionne aussi pour les arts et les sciences naturelles. En véritable humaniste de son temps, il constitue son cabinet de curiosité en collectionnant les coquillages, fossiles et papillons. Il mène des recherches scientifiques pour en dresser l'inventaire, à partir de sa bibliothèque de 140 ouvrages spécialisés.

L'ensemble constitué par Ernest Gallé se rapporte au domaine des sciences naturelles (*Naturalia*). Il comprend des artefacts issus du monde végétal et animal, soit 2 510 coquillages et ensembles de coquillages, 1 214 fossiles et ensembles de fossiles, deux herbiers de 50 planches, une boîte de dix papillons et environ dix trophées et massacres.

En 2018 et 2019, la ville de Creil a réalisé, avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le récolement de la collection de coquillages et fossiles d'Ernest Gallé, dans le cadre d'un projet de numérisation et de diffusion des *Naturalia* du musée. 2 123 coquillages ou ensembles de coquillages (5 619 à l'unité) et 1 080 fossiles ou ensembles de fossiles (3415 à l'unité) ont été récolés, hors indécomposables.

Il vous est demandé d'approuver le procès-verbal de récolement 2018-2019 de la collection de coquillages et fossiles du musée Gallé-Juillet.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les documents ci-annexés,
Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 1^{er} octobre 2019,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 37

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : d'approuver le procès-verbal de récolement 2018-2019 de la collection de coquillages et fossiles du musée Gallé-Juillet.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date d'affichage : **22 OCT. 2019**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

[Signature]
Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise

Four le Maire
et par délégation



DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 25.10.19

et publication ou notification le 25.10.19

affiché le 22.10.19

CREIL, le 25.10.2019

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT

[Signature]